

R O U M A N I E
=====-- Relations bilatérales

Dans leur ensemble, les relations avec la Roumanie peuvent être considérées comme normales; des négociations économiques et financières ont été engagées à Berne en avril 1971; un accord n'ayant pas pu être signé depuis, des pourparlers sont en cours actuellement.

Visites officielles

- En juin 1968 eut lieu la visite du Ministre des affaires étrangères roumain, M. Corneliu Manescu.
- En avril 1970, ce fut au tour du Vice-ministre des affaires étrangères, M. George Macovescu, de se rendre en Suisse.
- Signalons également, en mars 1971, la visite du Ministre du commerce extérieur, M. Cornel Burtica.
- Le Conseiller fédéral Spühler s'est rendu en Roumanie en visite officielle en 1969 (lors de l'ouverture de l'exposition industrielle suisse à Bucarest, sous les auspices de l'OSEC). A cette occasion, M. Spühler eut des entretiens avec le Président du Conseil des Ministres, M. Maurer, avec le Président du Conseil de l'Etat et Secrétaire général du Parti, M. Ceausescu, ainsi qu'avec son homologue roumain, M. Manescu.
- En mai 1968, visite en Roumanie de l'Ambassadeur Micheli, Secrétaire général du DPF.
- A l'occasion de sa visite en Roumanie au mois de juin dernier, l'Ambassadeur Thalmann, Secrétaire général du DPF, eut des entretiens avec le Vice-ministre des affaires étrangères, M. Macovescu, ainsi qu'avec les dirigeants du Ministère du commerce extérieur.

Visites de militaires

Au cours du mois de septembre dernier, une délégation de l'Etat-major roumain dirigée par le Général Lefter a visité notre pays.



Visas

Il n'existe pas d'accord entre la Suisse et la Roumanie sur la suppression réciproque des visas touristiques et d'affaires. Néanmoins, l'Ambassade de Roumanie à Berne accorde les visas sans faire de difficultés et dans des délais très raisonnables (quelques jours).

Signalons que les Suisses qui désirent épouser des Roumaines continuent de rencontrer certaines difficultés de la part des autorités roumaines compétentes.

Echanges commerciaux

(en millions de frs.)	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Importations en Suisse:	30,7	50,8	47,9
Exportations vers la Roumanie:	113,3	93,4	139,6

-- Relations culturellesManifestations suisses en Roumanie

Janvier 1971 Exposition itinérante "Swiss Industrial Design" à Bucarest et Sibiu.

1973 Exposition itinérante "L'art plastique et la peinture suisse contemporaine".

A ce propos, M. Ilieva du "Conseil de la Culture et de l'Education socialiste" formule certaines réserves concernant la présentation de l'exposition et cherche à s'assurer que les oeuvres exposées correspondent aux directives artistiques du parti.

Pro Helvetia ne semble pas disposée à modifier la présentation ou le contenu de l'exposition dans ce sens.

Manifestations roumaines en Suisse

1969 Grande exposition d'art religieux au Musée d'ethnographie à Neuchâtel.

1972 Expositions d'art populaire au Centre secondaire du Mail à Neuchâtel et à l'Ecole des Forges à La Chaux-de-Fonds, en collaboration intense avec les écoliers suisses.

Concerts en Suisse du flûtiste roumain Georghe Zamfir et de son ensemble sur l'initiative de M. Marcel Cellier, vice-directeur de la SA des Métaux et Minerais, éminent connaisseur de la Roumanie et de sa musique populaire.

En mai 1972, M. Cellier a élaboré et accompagné un tour folklorique des Carpates roumaines organisé avec grand succès par la Maison Lavanchy SA à Yverdon (le chef de la Section culturelle du DPF y a participé à titre privé).

Bourses

Nous offrons une bourse par année. Aucune bourse de la part de la Roumanie, qui désire cependant obtenir une deuxième bourse d'étude pour l'Institut des Hautes Etudes Internationales à Genève.

Cette question sera soumise au Département fédéral de l'intérieur et à la Commission des bourses.

-- Relations scientifiques

Signalons que dans le cadre des relations scientifiques entre les deux pays, un échange de lettres a eu lieu entre le Professeur Hochstrasser, Chef de la Division de la science et de la recherche du DFI, et M. Ioan Ursu, Président du Comité d'Etat roumain pour l'énergie nucléaire, lors de la visite de M. Hochstrasser à Bucarest en janvier dernier. Cet échange de lettres, qui eut lieu sur l'initiative des Roumains, jette les bases de la coopération scientifique entre les deux pays; elle s'appliquera principalement au domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et pourra ensuite être étendue à d'autres domaines, tels que la physique.

Sur la base de cet échange de lettres, un programme de visites réciproques de spécialistes a également été mis au point; il a débuté par une visite de spécialistes roumains en Suisse en juin dernier. Il est également prévu d'organiser des stages d'une année pour des hommes de science roumains, ceci surtout dans le domaine des réacteurs, des isotopes stables, des réactions nucléaires et des lasers. Des spécialistes suisses se rendront probablement ultérieurement en Roumanie.